

baromètre de l'ARTISANAT



L'artisanat de sous-traitance industrielle en chiffres

Des difficultés de recrutement élevées dans les métiers de la sous-traitance industrielle

29 000 entreprises
artisanales de
sous-traitance
industrielle

Les entreprises artisanales
des secteurs de
sous-traitance industrielle,
leurs salariés et
leur chiffre d'affaires

En 2016, près de 29 000 entreprises des activités de sous-traitance industrielle sont artisanales. Elles réalisent un chiffre d'affaires de 14,4 milliards d'euros et emploient près de 97 000 salariés. Les secteurs les plus importants sont le décolletage et la mécanique industrielle (14 390 entreprises) et la chaudronnerie (8 410 entreprises).

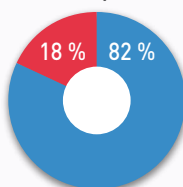
	Nombre d'entreprises ⁽¹⁾	Nombre de salariés ⁽²⁾	Taille moyenne des Ets employeurs ⁽²⁾	Chiffre d'affaires en milliards ⁽³⁾
Ennoblement textile	570 entreprises	820 salariés	4,7 salariés	0,1 milliard
Pièces en caoutchouc et plastique	1 100 entreprises	5 760 salariés	6,7 salariés	1,1 milliard
Fonderie	230 entreprises	1 250 salariés	7,6 salariés	0,2 milliard
Chaudronnerie	8 410 entreprises	27 020 salariés	6,0 salariés	4,7 milliards
Forge, estampage, matriçage, découp., emb.	1 480 entreprises	5 400 salariés	6,7 salariés	1,2 milliard
Traitement et revêtement des métaux	1 680 entreprises	7 860 salariés	6,5 salariés	1,0 milliard
Décolletage et mécanique industrielle	14 390 entreprises	43 090 salariés	5,3 salariés	4,9 milliards
Moules et modèles	460 entreprises	2 220 salariés	6,9 salariés	0,3 milliard
Boulonnerie, visserie et ressorts	240 entreprises	1 940 salariés	8,2 salariés	0,6 milliard
Industrie électronique	300 entreprises	1 410 salariés	7,4 salariés	0,3 milliard
ENSEMBLE	28 860 entreprises	96 760 salariés	5,9 salariés	14,4 milliards

Sources : (1) INSEE, dénombrement au 1^{er} janvier 2016
(2) ACOSS-URSSAF, salariés au 31 décembre 2016 hors apprentis et stagiaires
(3) INSEE-ESANE 2014.

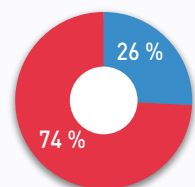
Un quart des employés
dans les TPE
artisanales de moins
de 20 salariés

Dans les activités de sous-traitance industrielle, les TPE artisanales de moins de 20 salariés pèsent 82 % des entreprises, un quart des emplois salariés et 22 % du chiffre d'affaires.

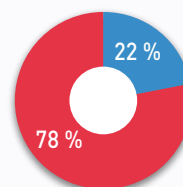
Part du nombre d'entreprises



Part des emplois salariés



Part du chiffre d'affaires



■ Artisanat
■ PME et grandes entreprises

Source : INSEE, dénombrement au 1^{er} janvier 2016.

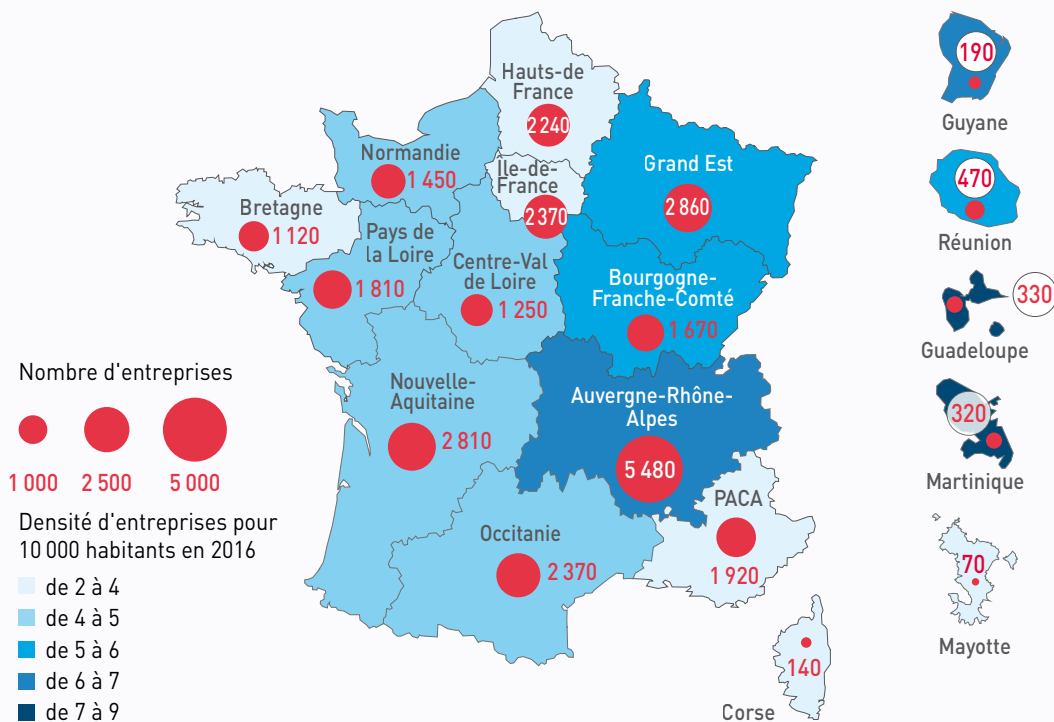


Avec le soutien de MAAF

**Auvergne-Rhône-Alpes,
1^{re} région pour la
sous-traitance
industrielle**

La région Auvergne-Rhône-Alpes est la première en nombre d'entreprises artisanales (près de 5 500). Les densités d'entreprises par rapport à la population y sont également élevées (le département de l'Ain détient la densité la plus élevée au plan national: 95 entreprises pour 100 000 habitants). Les départements francs-comtois (Jura, Doubs, Haute-Saône), de même que, dans le Grand-Est, la Haute-Marne ou les Ardennes ont maintenu également un tissu relativement dense.

**Nombre d'entreprises
artisanales de sous-
traitance industrielle
en 2016 et densité par
rapport à la population**



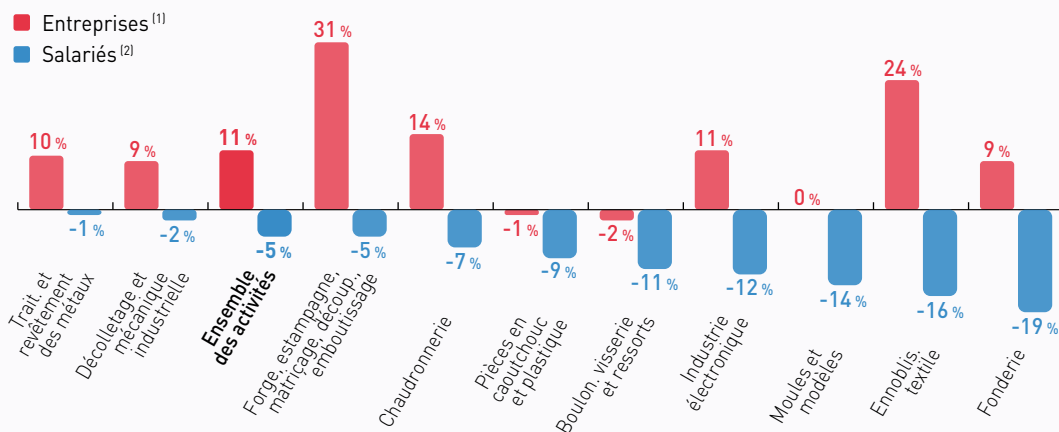
Source : INSEE, Dénombrement, RGP 2016

De nombreux territoires sont spécialisés: l'Ain dans le plastique et la fabrication de moules et modèles, la Haute-Savoie dans le décolletage, le Vaucluse et les Alpes-Maritimes dans la forge et l'estampage, les Ardennes dans le boulonnage, la Loire et le Rhône dans la mécanique industrielle et le traitement des métaux, etc.

**Des emplois
salariés
en baisse**

Si le nombre d'entreprises a globalement progressé entre 2012 et 2016 (+11 %), les emplois salariés sont en baisse (-5 %), surtout dans la fonderie (-19 %). L'emploi est plus stable dans les activités de traitement des métaux, de décolletage et de la mécanique industrielle.

**Évolution 2012-2016 du
nombre d'entreprises et
d'emplois salariés par
secteur**



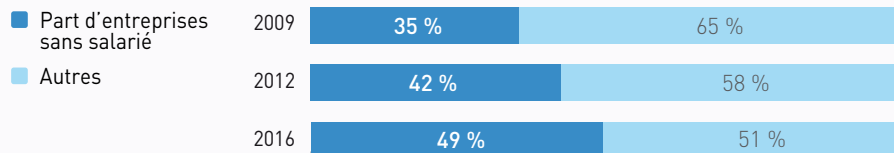
Sources : (1) INSEE, Dénombrement au 1^{er} janvier 2016 (2) ACOSS-URSSAF, salariés au 31 décembre 2016 hors apprentis et stagiaires.

L'auto-emploi
se développe

La hausse du nombre d'entreprises dans ces activités correspond principalement à des entreprises sans salarié et à de l'auto-emploi : près de 6 000 micro-entrepreneurs sont répertoriés dans ces activités en 2016 selon les données du RSI.

Part d'entreprises
sans salarié dans les
entreprises artisanales de
sous-traitance industrielle

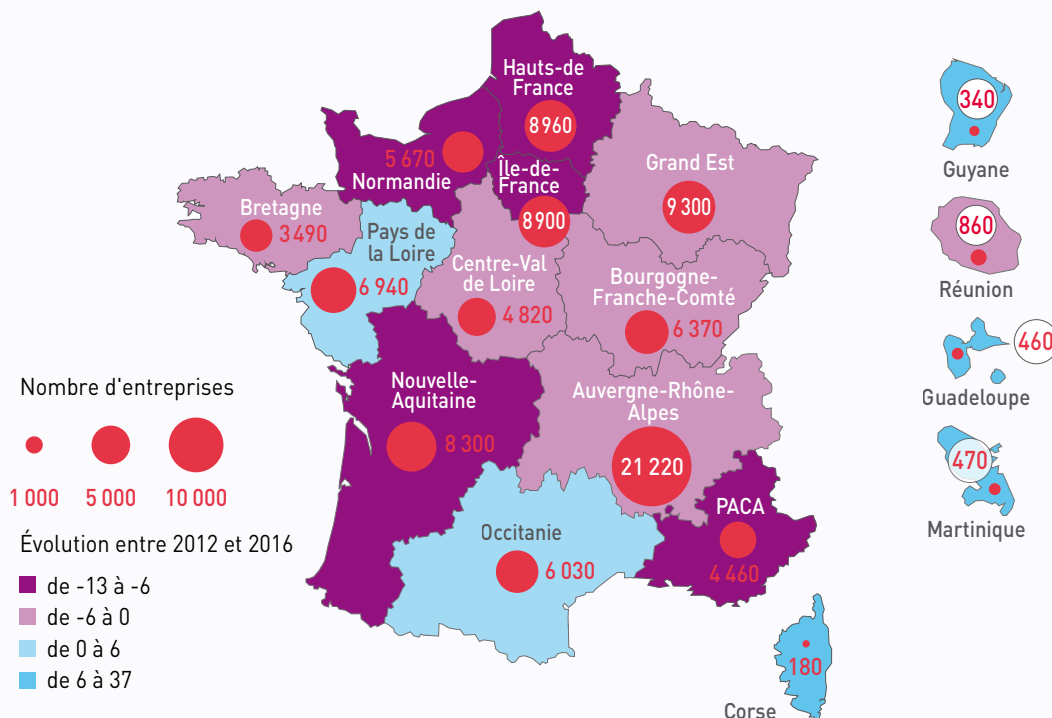
Source : INSEE, dénombrement
au 1^{er} janvier 2016.



Évolution des emplois
salariés : la bonne
dynamique en Pays
de la Loire

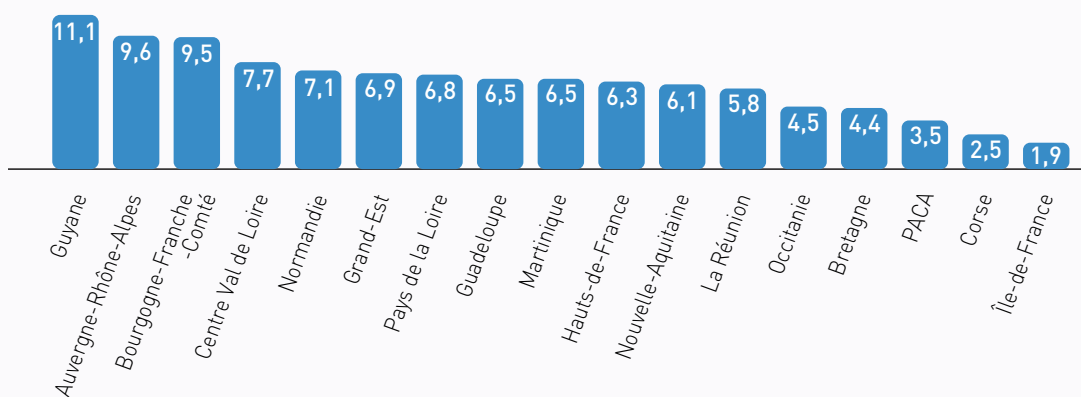
En matière d'emplois salariés, la Région Auvergne-Rhône-Alpes est également N° 1 avec 21 220 emplois en 2016 (soit 9,6 emplois salariés pour 1 000 du secteur marchand). Avec 6 370 emplois salariés, la Bourgogne-Franche-Comté présente également un indice élevé (9,5 ‰), l'Île-de-France étant en dernière position (1,9 ‰). L'emploi salarié a toutefois baissé dans ces régions entre 2012 et 2016. Seules deux régions ont une dynamique positive : la région Pays de la Loire (l'emploi salarié a progressé de 3 %) et l'Occitanie (+1 %).

Emplois salariés des
entreprises artisanales
de sous-traitance
industrielle de moins de
20 salariés et évolution
entre 2012 et 2016



Source : ACOSS-URSSAF, emplois
salariés des entreprises de moins
de 20 salariés des activités de
sous-traitance industrielle, hors
apprentis et stagiaires.

Poids des emplois salariés
pour 1 000 emplois du
secteur marchand en 2016

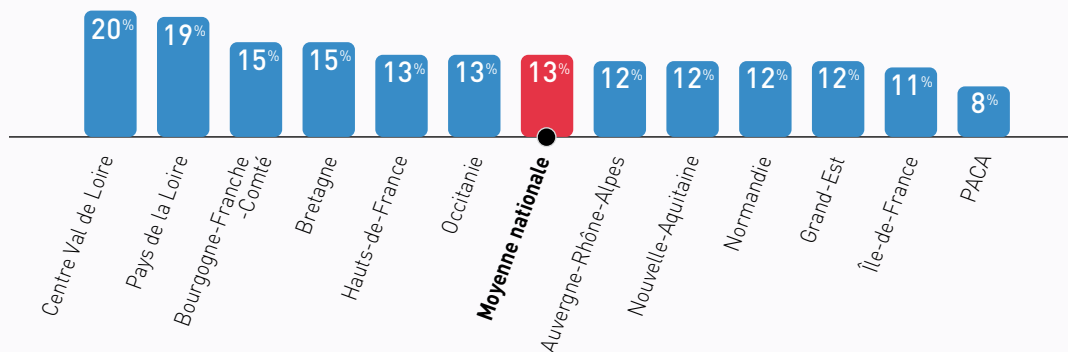


Source : ACOSS-URSSAF, emplois
salariés des entreprises de moins
de 20 salariés des activités de
sous-traitance industrielle, hors
apprentis et stagiaires.

3730 apprentis
formés dans
l'artisanat

Taux de pénétration de
l'apprentissage dans les
entreprises artisanales
de sous-traitance
industrielle en 2015-2016

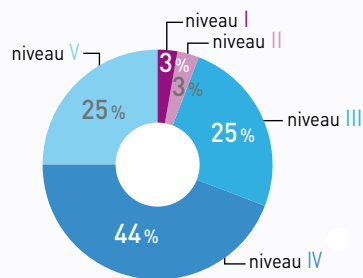
En 2015-2016, les entreprises artisanales de sous-traitance industrielle ont formé 3 730 apprentis, soit 44 % des apprentis accueillis dans ces activités. Au regard du tissu d'entreprises, l'apprentissage est le plus développé dans les régions Centre-Val de Loire (le ratio apprentis/entreprises artisanales est de 20 %, soit 1 apprenti pour 5 entreprises) et Pays de la Loire (19 %).



Source : MEN-MESR, DEPP, SIFA
2015-2016., traitement ISM.

Le niveau de formation aux métiers est relativement élevé. Les principaux diplômes préparés sont des Bacs Pro (44 % des apprentis préparent un diplôme de niveau IV ou BAC). 31 % des apprentis préparent un diplôme de l'enseignement supérieur, majoritairement un BTS (pour l'ensemble de l'artisanat, ce taux est de 8 %).

Répartition des apprentis
par niveaux et palmarès
des diplômes préparés



Source : MEN-MESR, DEPP, SIFA
2015-2016., traitement ISM.

Palmarès des diplômes préparés

- 1 Bac Pro technicien en chaudronnerie industrielle
- 2 Bac Pro technicien d'usinage
- 3 CAP serrurier métallier
- 4 BTS industrialisation des produits mécaniques
- 5 CAP réalisation en chaudronnerie industrielle
- 6 BTS conception et réalisation en chaudronnerie industrielle

Des difficultés
de recrutement
importantes

Malgré cet effort de formation par l'apprentissage, les difficultés d'embauche anticipées par les TPE artisanales sont plus élevées que dans l'ensemble des entreprises. Les métiers du travail des métaux sont globalement ceux pour lesquels il est le plus difficile de recruter.

	Tuyauteur	Agent de maîtrise et assimilé en mécanique	Ouvrier qualifiés travaillant par enlèvement de métal	Chaudronniers, tôliers, traceurs, serruriers	Dessinateurs en mécanique et travail des métaux	Techniciens en mécanique et travail des métaux
Part de projets de recrutement difficiles dans les TPE artisanales (< 20 salariés)	87 %	78 %	69 %	72 %	69 %	64 %
Part de projets de recrutement difficiles Ensemble des entreprises	73 %	44 %	63 %	68 %	57 %	55 %

Source : Pôle Emploi/CREDOC,
Enquête Besoins de
Main-d'Œuvre 2017

Le « baromètre de l'artisanat » est réalisé par l'Institut Supérieur des Métiers avec le soutien de MAAF. Publié 5 fois par an, il met en avant les grandes tendances d'évolution du secteur de l'artisanat dans ses différentes composantes économiques et sociales (caractéristiques des dirigeants, des entreprises, des emplois, selon les secteurs, les territoires). Pour ce baromètre sont pris en compte les principaux secteurs de pure sous-traitance industrielle : 1330Z, 2219Z, 2229A, 2451Z, 2452Z, 2453Z, 2454Z, 2511Z, 2550A, 2550B, 2561Z, 2562A, 2562B, 2573A, 2593Z, 2594Z, 2612Z et quelques codes de sous-traitance partielle 3311Z, 3312Z et 3320A.

Sources : les données du baromètre sont issues de l'exploitation, par l'Institut Supérieur des Métiers, de fichiers de données nationaux (INSEE, ACOSS-URSSAF, MEN-MESR, etc.) sur le champ de l'artisanat.